NORD

DOUAI

DOUAI. — Départ des artilleurs. — Dimanche matin, le 13e régiment d'artillerie s'est porté au camp de Mailly. Le 1er régiment d'artillerie, qui revenait du camp de Mailly, est rentré à Douai, après avoir traversé en ordre, en vidé tout [illegible] et, en chemin faisant, a passé par les boulevards.

Fleurs coupées. — L'exposition de roses et fleurs coupées organisée dimanche, en la salle basse de l'Hôtel de Ville par la Société d'Horticulture a obtenu un vif succès.

A signaler tout particulièrement les productions du capitaine Badel.

DOUAI. — Le marché du 1903. — Le mercredi 22 juin, à 10 heures du matin, aura lieu à la Mairie, salle des Commissions, le 6e lot de l'emprunt de 300.000 francs de 1904.

Logement militaire. — Les habitants de la ville qui ont l'intention de s'absenter pendant le séjour des troupes sont informés qu'ils peuvent les déclarer à la mairie pour assurer le logement militaire auquel ils sont tenus.

Il doivent donc laisser chez eux un mandataire chargé de recevoir les hommes qui leur seraient envoyés ou indiqués à la Mairie, les maisons vides, il y aurait lieu de les faire admettre du logement pour leur compte.

DOUAI. — Au cours d'une collision de cyclistes qui a été produite à l'angle des rues des Clarisses et de Bellain, le jeune Dupont, 17 ans, employé, demeurant 127, rue de Cambrai, a été renversé et a eu la clavicule cassée.

La blessé a regagné seul le domicile de ses parents où il a reçu les soins du docteur Tolson.

NOYE. — Le cadavre du sieur Jacob Fentina, âgé sans, vertier, demeurant cour Macaire, à Douai, a été retrouvé vendredi dans la matinée dans la dérivation de la Scarpe, quai de Bolsset.

On ne pouvait que Fentina, qui était malade, avait quitté sa demeure dans la nuit du 11 au 12 juin en disant qu'il allait se suicider.

Vélodrome. — Dans le nuit de jeudi à vendredi, on a détruit environ deux cents pieds de bégonias dans les plates bandes du parc public de la porte de Valenciennes. La police recherche les auteurs de cet odieux méfait.

Fraîne. — Georges Bouve, ouvrier aux Forges de Douai, tient à la disposition de son propriétaire ou même en argent qu'il a trouvée sur la voie publique.

A l'Hôpital Militaire. — Nous avons relaté en son temps le grave accident de bicyclette survenu à Mitron-en-Pévèle au commandant Auguste Dereymoucourt, du 40e d'artillerie, alors qu'il se trouvait en permission de convalescence à Flines-lez-Raches, chez son parents.

Ce militaire qui avait une fracture du crâne fut conduit à Lille où on l'opéra, mais l'opération laissant à désirer, Dereymoucourt est entré vendredi à l'Hôpital Militaire de Douai où, à nouveau, il va être opéré.

DOUAI. — Bacs académiques. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune concitoyen M. Albert Dupuis, commis architecte chez M. Lucien Lenoel, vient de subir avec succès, devant la commission régionale du Nord, l'examen du bac de l'enseignement des communes et des établissements publics. Nos félicitations ainsi qu'à son distingué professeur M. Sirot.

Fête de nourrice. — Samedi matin, à 11 heures, deux chevaux lancés à la main par un cycliste, venant d'arriver passaient place Carnot. Soudainement, le jeune d'eux ayant pris peur d'une auto, galopaient et fut arrêté un peu plus loin par M. Jean Facompre, garçon de salle au bullet de la gare.

Douai. — Samedi matin, vers onze heures, sur le marché des désagrégées, place du Barlet, M. Joubier, marchand de tissus à Lens, signale à un agent de service une femme qui venait, disait-il de lui voler un rouleau de ruban. Inaspectée, cette fait toute bonne, prétendit les avoir renvoyés à

Chatelle au poste de police, cette femme dut [illegible] Elle s'est nommée Victoire [illegible] Coupé, 30 ans, demeurant à [illegible], rue Ampère. Les petits souliers qu'elle détenait avaient été soustraits sur le [illegible] M. Guillet, marchand de chaussures [illegible] M. Noël-Vera, commissaire de police a ouvert une enquête.

Douai publique. — M. Lebon, vétérinaire sanitaire, inspecteur des marchés, a saisi, vendredi, un flacon de poisson, un colis de poisson avec [illegible] qu'il a fait enlever.

Vol. — Un charretier qui, dans trre, avait amené deux moutons à l'estaminet Blauwart, quai des Huailères, a été amené au poste, où [illegible] a été [illegible].

PLANS-EN-GONDRÉCOURT. — On a relevé sur [illegible] de la route de Plans-en-Gondrécourt, [illegible] Henri Demont, âgé de [illegible] du [illegible].

Cet homme était blessé accidentellement en [illegible].

VALENCIENNES

SAINT-AMAND. — Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir. A l'heure indiquée les membres présents étaient [illegible] le quorum nécessaire, la séance est ouverte par M. Louis Dubois, 1er adjoint.

La lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ne donne lieu à aucune observation.

Hôpital des Pauvres. — Cette question amène quelques explications de plusieurs conseillers. M. Lecleroq dit que le bureau, qui fait actuellement de sa création 400.000 fr., fait actuellement 8 millions. Son insuffisance est établie et il y a lieu de donner à la ville, à son industrie et à son commerce un hôtel des postes qui apporte une entière satisfaction. M. Lecleroq entrevoit la création d'un 2e circuit et rappelle que le bail finit le 31 mars.

M. Dubois dit que l'administration des postes consulte, donne la préférence à l'immeuble de Mme Brunoeu, Grand'Place, et que celui de Mme Brouin, rue Devaine, n'a pas paru donner tous les avantages du lieu.

M. Emile Devaine, maire, entre dans la salle et prend aussitôt la présidence.

M. Dubois, poursuivant ses explications, dit que l'immeuble de Mme Brouneu a l'inconvénient de ne pas être situé au centre de la ville qui est rue Thiers et place de l'Eglise. Finalement, M. le maire propose de laisser la question à l'étude et de demander à la direction des postes [illegible] dans les deux immeubles, rue Devaine et Grand'Place, le Conseil municipal assisterait à l'entrevue et délibérerait ensuite. Adopté.

Dotation. — Les Sociétés Turgeons est reconnue par tous, va donc recevoir une solution; les [illegible] se réjouiront d'apprendre que l'un bureau a vécu et qu'ils vont enfin obtenir un hôtel des postes [illegible] ils n'auront plus à [illegible] lorsque les étrangers leur demandent de le leur indiquer.

Médaille du travail. — M. le maire remarque la présence de vieux braves qui attendent dans la salle que la médaille du travail leur soit remise. En quelques mots aimables, il félicite ces vétérans de l'atelier qui reçoivent les une après les autres l'accolade. Ce sont MM. Bierembaut Jules, Cagnieux Charles, Delattre Paul, Delattre Victor, Gédas Henri, Molle Léon, tous au service de M. Hector Devaux, fabricant de bonneterie, MM. Eugène Carpentier, au service de M. Dubois, galoubier, Larmanjat Paul, mineur à la Compagnie de Vicoigne; Hornes François et Robert Henri de la Société des Forges et Laminoirs du Moulin-des-Loups. Tous ces vieux serviteurs qui comptent plus de 20 ans de service, sont vivement applaudis.

TRAVAUX SCOLAIRES FILLES DE LA GRAND'PLACE. — Les eaux pluvies de l'école n'absorbent pas au fur et à mesure les eaux pluviales et des inondations se produisent. M. Boulanger, agent-voyer, chargé de faire un rapport, propose la construction d'un [illegible] qui aura une pente de à [illegible] [illegible] [illegible]